

Lè z'Ecové



Lè potai

Les échos et les potins

N°3 Avril 2004

MERCI !

Merci à vous, acteurs de la fusion, qui avez permis, par vos votes le 17 février dernier, de sceller l'union de nos deux communes. Nous vous disons notre reconnaissance pour la confiance témoignée en acceptant ce projet et pour le bon sens qui a guidé votre décision lors de cette soirée historique.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du mercredi 24 mars 2004, a confirmé cette décision et accepté l'exposé des motifs et le projet de décret sur la fusion des communes d'Arrissoules et de Rovray. Ce dernier sera soumis, pour ratification, au Grand Conseil qui se prononcera sur cet objet, très vraisemblablement lors d'une des sessions de juin.

Les membres des deux Municipalités se rendront à Lausanne, en qualité d'auditeurs, pour vivre cette séance "historique". Les citoyennes et citoyens intéressés à y assister seront également les bienvenus. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au bureau communal.

Le vote du mois de février ne marque pas la fin d'un projet, mais davantage le début d'une nouvelle histoire. Et celle-ci a déjà commencé...Il s'agit, pour vos deux exécutifs, de coordonner, un tant soit peu, les prises de position sur divers projets en consultation : nouvelle péréquation financière, gestion des forêts communales, gestion des déchets, etc. Une information mutuelle des projets en cours et à venir est prioritaire durant les quelques mois précédant la fusion effective de nos deux communes, qui aura lieu le 1^{er} janvier 2005.

Après la ratification de l'exposé des motifs et projet de décret (EMPD) par le Grand Conseil, il s'agira de passer à la réalisation de certains points mentionnés dans la Convention de fusion, tels que

l'information aux organisations ou associations dont nos communes sont membres (ORPCI, ARRIBRU, Etablissement scolaire, RAS, etc), le nouveau découpage territorial par le Registre foncier, l'organisation d'élections municipales, pour ne citer que les principaux.

L'élection de la nouvelle Municipalité, formée de 5 membres, est d'ores et déjà fixée au dimanche 28 novembre 2004. Une assemblée de commune sera organisée en temps voulu, afin d'informer chacune et chacun sur le déroulement de cette consultation publique.

C'est en toute simplicité que nous envisageons également de fêter l'union de nos deux communes, lors d'une fête populaire, dont la date n'est pas encore déterminée. Celle-ci ne peut avoir lieu avant la ratification par le Grand Conseil.

Comme on le dit volontiers dans ce coin de canton, "il y a encore du pain sur la planche" ! Vos deux exécutifs continuent de travailler, dans le même état d'esprit constructif et positif qui a prévalu jusqu'à ce jour, persuadés que la réunion de deux communes, si petites soient-elles, engendre un gain de forces et d'énergies humaines qui nous permettront de voir l'avenir avec plus de sérénité.

Quelle que soit votre opinion sur ce sujet délicat, nous vous prions de trouver ici nos plus chaleureux remerciements pour votre intérêt, votre appui et votre soutien.

Tout comme aux nouveaux habitants de nos deux communes à qui nous souhaitons la bienvenue en dernière page de ce journal, nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour un été ensoleillé et riche de récoltes généreuses.

Les Municipalités d'Arrissoules et de Rovray

Le ramassage annuel de la ferraille aura lieu

le mercredi matin 12 mai

**Vous pouvez déposer la ferraille sur la place de chaque village
dès le mardi 11.**

Merci de veiller à déposer les petites choses de manière à ce qu'elles
soient faciles à ramasser.

Pour les frigos et congélateurs,
ils sont maintenant repris sans frais.
Merci de les mettre à part du reste de la ferraille.



Le ramassage annuel
du vieux papier et carton aura lieu

le mercredi 19 mai

Merci de déposer vos papiers correctement ficelés,
ou dans des sacs de papier,
dans le char mis à disposition sur la place de chaque village.

Les Municipalités

21^{ème} FETE DU PAIN 25-27 JUIN

Après la Rencontre 03, revoilà la traditionnelle Fête du Pain. Pour cette 21^{ème} édition, la Jeunesse de Rovray se réjouit de réorganiser cette fête villageoise et compte sur votre présence durant le dernier week end de juin.

Le Président : Yoann Gallandat

Programme des festivités

Vendredi 25 juin

19h30 Tournoi de volley mixte (inscription avant le 14 juin chez Sophie Gallandat)
Karaoke avec Universal, Bar, Caveau

Samedi 26 juin

20h00 Tournoi de tir à la corde (inscription sur place)
Karaoke avec Universal, Bar, Caveau

Dimanche 27 juin

Dès 10h00 Tournoi de pétanque en triplette (inscription sur place)
Dès 12h00 Repas et animations

Organisation : la Jeunesse



250^{ème} DE L'EGLISE DE ROVRAY

Le **4 juillet** prochain une fête paroissiale est organisée afin de marquer le 250^{ème} anniversaire de la construction de l'église de Rovray. Le programme de cette manifestation est le suivant:

Culte paroissial à 10h15
Apéritif offert par la commune de Rovray
Repas
Vente de pâtisseries





Remise du premier prix du concours des armoiries

« Dès les premiers regards, votre dessin a attiré l'attention de chacune et chacun, et la confirmation de ce choix, lors d'une deuxième séance, n'a laissé plané aucun doute quant à la valeur et à l'originalité de votre "œuvre".

Reconnaissants, nous le sommes car ces nouvelles armoiries correspondent à l'état d'esprit qui a régné, et régnera encore longtemps je le souhaite, tout au long du processus de fusion que nous avons vécu jusqu'à aujourd'hui.

Et parce que, contrairement au terme que je viens d'utiliser, fusion, nous n'avons pas travaillé pour fusionner nos deux communes, mais pour, dans le respect des deux entités, leur permettre de mettre en commun leurs forces pour mieux affronter les problèmes à venir. Ce respect des

deux communautés est particulièrement bien représenté sur ces nouvelles armoiries avec la reprise intégrale des deux anciennes, et l'élément nouveau, le tunnel, symbole de liaison entre les deux.

L'héraldiste professionnel qui a, sur la base de votre idée, dessiné "l'original" définitif, ne s'y est pas trompé, puisqu'il n'a fait qu'apporter des modifications mineures afin de rendre votre projet conforme aux règles héraldiques.

Alors pour avoir permis à notre nouvelle commune de disposer d'armoiries novatrices par le symbole du tunnel, mais respectueuses du passé par la reprise des anciens éléments, nous vous adressons nos plus vives félicitations pour votre imagination et vos efforts. »

Tels ont été les propos adressés à M. José Burgos, vainqueur du concours, par le syndic de Rovray, André Gallandat, le 15 avril dernier.

C'est lors d'une séance commune réunissant les deux Municipalités que, conformément au règlement du concours, nous avons eu le plaisir de remettre à M. José Burgos, accompagné de son épouse Micheline, le bon pour un vol en hélicoptère, d'une valeur de fr. 500.-. Nous leur souhaitons un agréable moment dans les airs !

PS Comme promis, tous les participants au concours recevront une récompense d'ici la fête de la fusion.



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos communes depuis le 1^{er} janvier 2004

A Arrissoules : Delay Jean-Marc, Miro Fabienne et Miro Daniel ; Ducry Monique ; Freymond Magali ; Jaton Thierry, Jaton Axelle et Jaton Alexi.

A Rovray: Bernard Zoé; Islis Boubker